



ITM - LAI

NEGOCIATIONS ANNUELLES SALARIALES

POINT APRES LA TROISIEME
REUNION

Travailler plus Gagner moins

Encore et toujours le même discours,
Travailler plus pour rien !

La direction propose :

⇒ Augmentation de salaire de 1,8 %.

▪ Pour un salarié au Smic cela représente environ 19 € net par mois.

▪ Pour les Cadres et Agents de Maîtrise, une enveloppe globale du même pourcentage distribuée de façon aléatoire et surtout à la « tête du client ».

⇒ Un complément d'intéressement de 125 € brut

La direction justifie cette somme (environ 115 € net) par le fait que les économies sur le budget 2010 représentent la moitié de celles de 2009.

⇒ Revalorisation des médailles du travail :

20 ans de présence dans le groupe : 250€

30 ans de présence dans le groupe : 300€

35 ans de présence dans le groupe : 350€

40 ans de présence dans le groupe : 400€

Pour la CGT ce n'est pas tous les 10 ans que nous avons besoin d'argent mais tous les mois !

⇒ Egalité Professionnelle :

La Direction propose que ce point soit débattu lors d'une commission avec 0,1% de la masse salariale des femmes.

Pour la CGT ce n'est pas avec 0,1% de la masse salariale uniquement des femmes que les inégalités salariales seront réglées entre les femmes ou entre les hommes et aussi sur le même métier dans l'établissement et dans l'entreprise.

⇒ Décompte des congés payés :

La Direction propose de passer les congés payés en jours ouvrés (5 jours) et non plus ouvrables (6 jours) soit 25 jours au lieu des 30 jours actuels.

La CGT ne voit pas l'utilité de modifier cela sauf pour la direction qui a sûrement un intérêt à proposer ce changement de calcul.



Comme à son habitude, la Direction n'a répondu à aucune de nos revendications.

Nous rappelons que nos principales demandes sont :

- 150 € brut mensuel hors pause pour tous (employés, agents de maîtrise et cadres).
- la reconnaissance de l'ancienneté soit 3 % du salaire de base en plus tous les 3 ans avec 1 jour/5ans - 2 jours/10 ans - 3 jours/15 ansde congés supplémentaires.
- la revalorisation de 10 % des primes et accessoires de salaire.
- un complément d'intéressement de 1000 € pour tous en 2010 et le remplacement de l'intéressement par un 14^{ème} mois
- la suppression de la carence en cas de maladie, la mise en place de la subrogation...
- la négociation sur l'aménagement et l'organisation du temps de travail
 - passage à 32 heures hebdomadaires payées 35 heures afin de sauver ou réduire les suppressions d'emploi prévues dans le cadre du PSE.
 - que les heures complémentaires soient rémunérées en heures supplémentaires pour les semaines ayant un jour férié.
 - que le repos qui tombe sur un jour férié soit récupéré....
 - La reconnaissance de la pénibilité par du temps partiel rémunéré à temps plein.
 - ...

A chaud : l'avis de la CGT

La direction est très loin de nos revendications et se moque des salariés en les provoquant avec sa minime augmentation. Nous demandons donc une augmentation immédiate plus importante pour tous et une clause de revoyure car l'inflation en 2010 était de 1,8 % alors que nous n'avons eu que 1% (manque 0,8 % pour 2010) et que des économistes annoncent un pic d'inflation de 4,3 % en octobre 2011.

Pour information, l'augmentation moyenne salariale dans la concurrence est de 2,50 %, nous en sommes encore très loin chez INTERMARCHE LOGISTIQUE.

Pour les 125 € de supplément d'intéressement, il sera distribué en fonction de votre temps de travail et de présence. Pour la CGT, on est toujours loin du compte, les économies générées par ITM Lai auraient du rapporter une prime exceptionnelle de 625 € à chaque salarié si l'entreprise avait décidé de distribuer 1/3 de ces économies :

où va la différence des 14 millions d'euros d'économies restantes et dans la poche de qui ?

Si la direction n'augmente pas ses propositions, les salariés qui ne sont pas payés en fonction de leur travail, travailleront en fonction de leur rémunération.

ITM LAI peut largement augmenter les salaires et reconnaître l'ancienneté comme ITM Lemi l'a fait alors qu'on sait que le chiffre d'affaires du groupement a bondi de + 9,7% en 2010,

Où est notre part ?

A ce jour il ne reste plus qu'une réunion de négociation le **mardi 15 mars**, soit la direction a entendu et répond avant cette date à nos revendications ou alors les Salariés d' ITM LAI devront réagir s'ils veulent plus afin d' aller chercher leur dû.

Avec la CGT, bien défendu, bien informé.
La seule réponse c'est la Lutte.
Pour avoir plus du pognon ! Vive la rébellion !
Venez en discuter avec vos délégués CGT !



Tréville, le 9 mars 2011